



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FASHS)  
Département de Sociologie-Anthropologie  
(DS-A)



# COLLOQUE INTERNATIONAL

## «LA SOCIOLOGIE ET L'ANTHROPOLOGIE AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT»

En hommage au Professeur Honorat  
AGUESSY et aux Anciens du Département  
de Sociologie-Anthropologie

### LES ACTES

UAC, septembre 2019  
ISBN N°978-99982-0-153-8

VOLUME 2



Prof. Albert Tingbé-Azatou



Prof. Honorat Aguessy



Dr. Bodehou G. Dah Lakonan



Dr. (MC) Elisabeth G. Fourn



Dr. Bonaventure d'Oliveira



Dr. (MC) Denis Amoussou Teye



Dr. Denise Sossouhounto



Dr. Agossou Christian



Dr. Abdoulaye Gaiïlou



Claude Assaba



Dr. Grégoire Houssou



Apovo Jean Marie



Dr. David Houinso



Dr. Jean-Marie Barchi



Dr. (MC) Almédee J. Odounlami



République du Bénin

=====

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

=====



**FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FASHS)**

**Département de Sociologie-Anthropologie (DS-A)**

**LES ACTES DU  
COLLOQUE INTERNATIONAL**

Sur le thème

**LA SOCIOLOGIE ET L'ANTHROPOLOGIE  
AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT**

*(Campus d'Abomey-Calavi, les 10, 11 et 12 Avril 2019)*

**En hommage  
au Professeur Honorat Aguessy et aux Anciens du  
Département de Sociologie-Anthropologie**

**Sous la Haute Autorité de :**

**Mme Marie - Odile Attanasso,**

*Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique*

**VOLUME 2**

ISBN : 978-99982-0-153-8

---

## **PERSONNALITES SCIENTIFIQUES A HONORER**

---

- **A titre anthume** : Prof. Honorat Aguessy, Prof. Albert Nouhouayi, Prof. Albert Tingbé-Azalou, Dr (MC). Amédée J. Odounlami, Dr (MC). Elisatbeth Gnansounou Fourn, Dr (MC). Denis Amoussou-Yéyé, Dr. Bonaventure d'Oliveira, Dr. Jean-Marie Botchi, Dr. David Houinsa, Dr. Grégoire Houssou, Dr. Bodéhou G. Dah Lokonon
- **A titre posthume** : Dr (MC). Christian Agossou, Dr. Abdoulaye Galilou, Dr. Denise Sossouhonto, Dr. Claude Assaba, Dr. Denis Fagla Ahouangan, Dr. Léon Sacramento, Dr. Jean.-Marie Akpovo, Dr Finagnon Oké.

---

## **PARTENAIRES**

---

- Institut de développement et d'échanges endogènes (IDEE)
- Laboratoire de sociologie, d'anthropologie et d'études africaines (LASANEA)
- Laboratoire d'analyse et de recherche religions, espaces et développement (LARRED)
- Laboratoire d'analyses des dynamiques socio-anthropologiques et d'expertise pour le développement (LADSED)
- Laboratoire d'anthropologie médicale appliquée (LAMA)
- Laboratoire d'anthropologie appliquée et d'éducation au développement durable (LAAEDD)

- Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL)
- Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Parakou
- Département de Sociologie – Anthropologie de l'Université de Parakou
- Association nationale des sociologues et anthropologues du Bénin (ANSAB).
- Association des sociologues et Anthropologues du Bénin (ASAB)
- Société béninoise des sociologues et anthropologues (SOBESA)

---

***Sous la Haute Autorité de :***

---

**Mme Marie - Odile Attanasso**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

---

***Haut parrainage***

---

Prof Maxime da Cruz, Recteur, Université d'Abomey-Calavi

---

***PARRAINAGE***

---

Prof Odile Dossou Guèdègbé, Doyen, Faculté des sciences humaines et sociales

---

## **PRESIDENT D'HONNEUR**

---

Aurelien **Agbénonci**, Ministre des affaires étrangères et de la coopération

---

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

---

- **Président** : Prof Adolphe Kpatchavi, Université d'Abomey-Calavi
- **Membres** :
  - Prof Albert Nouhouayi, Université d'Abomey-Calavi
  - Prof Albert Tingbé Azalou, Université d'Abomey-Calavi
  - Prof Francis Akindès, Université Alassane Ouattara, Bouaké
  - Prof Adolphe Kpatchavi, Université d'Abomey-Calavi
  - Prof Dodji Amouzouvi, Université d'Abomey-Calavi
  - Prof Issiaka Koné, Université Alassane Ouattara, Bouaké
  - Prof Cyriaque Ahodékon, Université d'Abomey-Calavi
  - Prof Roger Tamassé Danioué, Université de Lomé
  - Prof Michel Boko, Université d'Abomey-Calavi
  - Prof Roch Mongbo, Université d'Abomey-Calavi
  - Prof Lolowou Folly Kokou Hetchelli, Université de Lomé
  - Prof Alkassoum Maiga, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
  - Prof Gabriel Boko, Université d'Abomey-Calavi

- Prof Maxime da Cruz, Université d'Abomey-Calavi
- Prof Gauthier Biaou, Université nationale d'agriculture de Kétou
- Prof Placide Clédjo, Université d'Abomey-Calavi
- Prof Séri Dédy, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Prof. Paulin Tolin – Hounsounon, Département de Philosophie
- Dr Nassirou Bako Arifari, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Roch Hounghinin, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Monique Ouassa Kouaro, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Abou-Bakari Imorou, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Elisabeth Gnassounou Fourn, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Sidonie Hédiblè, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Charles Babadjidé, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Bonaventure d'Oliveira, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Amédée Joseph Odunlami, Université d'Abomey-Calavi
- Dr David G. Houinsa, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Denis Amoussou-Yéyé, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Mohamed Abdou, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Pascal Dakpo, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Hygin Kakaï, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Gilles Gohy, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Gouda Souaibou, Université d'Abomey-Calavi
- Dr Sylvie de Chacus, Université d'Abomey – Calavi

---

## COMITÉ D'ORGANISATION

---

- **Président** : Charles Lambert BABADJIDE

- **Membres**

- |                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| ▪ Odunlami Amede            | ▪ Tama Clarisse B T.       |
| ▪ Monique Ouassa Kouaro     | ▪ Bako Arifari Nansirou    |
| ▪ Abou-Bakari Imorou        | ▪ Hedible Sidonie Clarisse |
| ▪ Azizou Chabi Imorou       | ▪ Aholou Cyprien           |
| ▪ Roch Hounghin             | ▪ Amouzouvi Dodji          |
| ▪ Jean-Marie Botchi         | ▪ Coovi Gilbert            |
| ▪ Florentin Nangbé          | ▪ Kouin Barnabé Jaures     |
| ▪ Raymond Assogba           | ▪ Demba Diallo Kassimou    |
| ▪ Abdoulaye Bénon Monra     | ▪ Montcho Bruno            |
| ▪ Joseph Saghui             | ▪ Gnanvi Appolinaire       |
| ▪ Emilia Azalou Tingbé      | ▪ Falade Isabelle          |
| ▪ Vidjanagni Gbénou         | ▪ Agognon Gérard           |
| ▪ Jacques Aguia-Daho        | ▪ Bissiriou Mohamed        |
| ▪ Karl Nassi                | ▪ Oumonrou Abdoulaye       |
| ▪ Emmanuel Sambiéni         | ▪ Mama Abdoulaye Djafarou  |
| ▪ Edouard Wallace           | ▪ Alihonou Odette          |
| ▪ Mamatou Meba Bio          | ▪ Badjagou I. Félix        |
| ▪ Fabien Affo               |                            |
| ▪ Patrick Hinnou            |                            |
| ▪ Mathias Affomaï           |                            |
| ▪ Thimothée Togbé           |                            |
| ▪ Auguste Takpé             |                            |
| ▪ Afissou Yessoufou         |                            |
| ▪ Vodounnon Totin K. Marius |                            |

---

**SECRETARIAT**

---

- Roch Houngnihin
- Charles Babadjidé
- Azizou Chabi Imorou
- Bruno Montcho
- Timonthée Togbé
- Chancel Adido

---

**CONTACT :**

---

- 072 BP 445 Cotonou
- Tél. +229 95 06 13 35/ 97 46 12 83
- Email : colloqueanciensdsa2019@gmail.com

## 1. Contexte

Au Bénin, l'histoire de la Sociologie et de l'Anthropologie s'inscrit dans un long processus marqué par des événements majeurs. Au nombre de ces faits, on peut retenir la création, le 21 août 1970, de l'Université du Dahomey dont le premier recteur est le Professeur Edouard Adjanohoun. Cette université deviendra « Université Nationale du Bénin » en 1975, et plus tard, en 2001, « Université d'Abomey-Calavi », avec la création d'une deuxième université publique, l'Université de Parakou (UP). La création du Département des études littéraires, linguistiques et de sciences humaines (DELLSH), est intervenue en même temps que l'Université du Dahomey, en 1970, par décret n°70-214/MEN. Ce département deviendra en 1979, la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), une entité qui offre des formations dans la quasi-totalité des domaines des lettres et des sciences sociales et humaines (sociologie, anthropologie, histoire, psychologie et sciences de l'éducation, anglais, lettres modernes, géographie, philosophie, espagnol, études germaniques, linguistique, etc.).

C'est dans ce contexte qu'a été créé en 1979 le Département de sociologie-anthropologie (DS-A), par arrêté n°353/MEPS/MEN/UNB/R du 22 décembre 1979, portant érection des départements en facultés. Fondé au cours de l'année académique 1978-1979 sur les cendres de la section Philosophie – sociologie - psychologie, le DS-A a eu comme premier responsable, le Professeur Honorat Aguessy. Depuis lors, il offre une formation soutenue par un corps académique et un personnel administratif et technique renforcés.

Dans cette perspective, les études en sciences sociologique et anthropologique seront renforcées par la création de trois (03) autres pôles de formation en Sociologie – Anthropologie, notamment de l'Université de Parakou (créé 2001), celui du Centre Universitaire de Porto-Novo (créé en 2005) et de l'Université de Lokossa (créé 2014). Les domaines couverts par ces pôles de formation sont diversifiés : sociologie générale, sociologie appliquée, anthropologie générale, anthropologie appliquée, sciences de l'éducation, sciences de la communication, sciences de l'environnement, anthropologie de la

santé, sociologie urbaine, sociologie rurale, sociologie politique, sociologie de la famille, sociologie des religions, sociologie de la décentralisation, sociologie du genre et développement, sociologie des espaces humains, méthodologie de la recherche, sociologie du développement, anthropologie culturelle, psychosociologie de la communication, sociologie de la connaissance, anthropologie juridique, anthropologie culturelle, etc.

Un nombre important de sociologues et d'anthropologues ont été formés dans ces différentes disciplines depuis 1979. Aujourd'hui, l'un des enjeux majeurs des sciences sociologique et anthropologique est de faire face à la croissance explosive des étudiants dont l'effectif est passé de 250 à 4.500 entre 1980 et 2018. Une telle situation associée au recrutement à "compte-goutte" d'enseignants en dépit de l'insuffisance remarquable de leur effectif, pourrait entraver le bon accomplissement des missions régaliennes de formation et de recherche, et par-delà la qualité des produits formés.

Ce faisant, des initiatives multiples se construisent de jour en jour autour de ces enjeux et portent, entre autres, sur la mise en place d'associations professionnelles à but non lucratif, telles que l'Association des socio-anthropologues (ASAB) créée en 1997 et la Société béninoise de sociologie et d'anthropologie (SoBeSA) créée en 2017.

C'est dans ce contexte qu'est organisé le colloque international pour rendre hommage au père fondateur de la sociologie et de l'anthropologie béninoise, le Prof Honorat Aguessy, premier responsable du Département de Sociologie-anthropologie et à ceux qui lui ont succédé. Il s'agit là d'une occasion de rencontres et d'échanges scientifiques qui devra permettre de donner une meilleure visibilité à ces deux disciplines tout en valorisant les œuvres accomplies par ces anciens. Ce colloque international, centré sur l'avenir de la sociologie et de l'anthropologie, vise à actualiser la réflexion pour prendre en charge les défis et enjeux décrits ci-dessus.

## **2. Objectifs**

Le colloque international vise à faire découvrir au public les

principales œuvres du père fondateur de la sociologie et de l'anthropologie béninoise (Prof Honorat Aguessy) et des anciens enseignants du DS-A, de même que les nouveaux enjeux de la sociologie et de l'anthropologie en Afrique en général et au Bénin en particulier. De façon spécifique, cette manifestation scientifique devra permettre de :

- Rendre hommage au père fondateur de la sociologie et de l'anthropologie béninoise (Prof Honorat Aguessy) et aux anciens enseignants du département de sociologie-anthropologie en mettant en évidence leurs œuvres ;
- Identifier et analyser les évolutions en cours et les défis auxquels sont confrontés les sociologues et anthropologues ;
- Créer entre les différents acteurs concernés, les conditions d'un débat fructueux, porteur de solutions pragmatiques.

La discussion tournera autour des questions suivantes : Quelle est l'histoire de la sociologie et de l'anthropologie en Afrique et au Bénin ? Quelle est la mission d'un sociologue ou d'un anthropologue dans cet espace géographique ? Quels sont les enjeux et défis actuels de ces sciences ?

### **3. Thématiques**

Les thématiques du colloque sont organisées en trois axes principaux :

#### **AXE 1. Endogenéité et développement en Afrique**

Les communications pourraient se focaliser sur les axes ci-dessous :

- Coopérations scientifiques, technologiques et développement
- Culture, gouvernance endogène et développement
- Mondialisation, problèmes transnationaux et responsabilité des africains
- Education, afro-optimisme et croissance économique de l'Afrique
- Savoirs endogènes et développement

- Crises sociétales et perspectives durables en Afrique
- Genre et développement endogène.

### **AXE 2 : Sociolinguistique et prospective du développement**

- Multilinguisme et développement en Afrique : enjeux et perspectives
- Interactions linguistiques et enjeux sociaux des peuples
- Politique linguistique et développement des pays au sud du Sahara
- Comportements linguistiques et développement communautaire
- Dynamiques sociales, langues et peuple
- Prospective du développement.

### **Axe 3 : Education et systèmes éducatifs en Afrique**

Cet axe s'intéresse à l'éducation et aux systèmes éducatifs dans le contexte africain. Les propositions de communication peuvent traiter des questions suivantes :

- Culture et éducation traditionnelle en Afrique
- Politiques éducatives en Afrique
- Education au service du développement en Afrique
- Systèmes éducatifs africains et orientations internationales pour l'éducation : enjeux, défis et perspectives
- Réformes du système éducatif, formation des enseignants et professionnalisation de l'enseignement en Afrique
- Apprentissage et éducation inclusive en Afrique
- Violences en milieu éducatif

### **Axe 4 : Genre, famille et développement**

Cet axe analysera la trilogie Genre, famille et développement qui s'inscrit dans le développement humain durable. Il positionne aussi

bien l'homme, la femme, les jeunes que les intersectionnalités (autres groupes vulnérables) tant dans la sphère publique que privée face aux enjeux de développement et ce dans le but de veiller à la réduction de la pauvreté, l'équité genre et au changement social. Les sous-thèmes suivants peuvent être abordés :

- Genre, participation politique et accès aux prises de décision des femmes ;
- Genre et éducation en Afrique ;
- Rôles des femmes et accès aux prises de décision,
- Egalité des sexes et inclusion sociale ;
- Genre, environnement et développement durable ;
- Genre, démocratie, citoyenneté et Etats de droit ;
- Genre, mondialisation et développement ;
- Genre, normes et sociétés ;
- Violences basées sur le genre, paix et justice sociale ;
- Genre, culture et inégalités sociales basées sur le genre.

#### **AXE 5 : Sociologie rurale et les mondes ruraux**

Cet axe analysera l'importance des activités du monde rural dans les domaines de l'économie, du social et du culturel, mais aussi la contribution des communautés rurales à la création de la richesse nationale. Les sous-thèmes suivants peuvent être abordés :

- Communautés rurales et création de la richesse ;
- Genre et développement des Activités Génératrices de revenus en milieu rural ;
- Femmes et terres agricoles ;
- Pratiques endogènes de gestion des terres agricoles en milieu rural
- Les mondes ruraux et les innovations
-

## **AXE 6 : Philosophie, Ethnologie et Développement**

Cet axe abordera les aspects ci-apres :

- Philosophie et développement en Afrique
- Philosophie morale et politique
- Afrique et Mondialisation
- Dynamique des modernités en Afrique
- Ethnologie en Afrique
- Anthropologie culturelle
- Culture et civilisation
- Constructivisme social

---

## **TABLE DES MATIERES**

---

<b>AXE 3. EDUCATION ET SYSTEMES EDUCATIFS EN AFRIQUE</b>	<b>19</b>
LA CONTRACTUALISATION DE L'ENSEIGNEMENT AU NIGER : DEFIS ET PERSPECTIVES	
<b>ADAMOU BOMBERI Assane</b>	<b>21</b>
DECHARGE DES DIRECTEURS D'ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, PROFIL ET SUIVI ACCOMPAGNEMENT DES INSTITUTEURS AU BENIN	
<b>Agbodjinou Germain Alladakan</b>	<b>53</b>
DETERMINANTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DES RESULTATS SCOLAIRES AU PRIMAIRE DES FILLES DE TOHOUE	
<b>BABADJIDE Charles L., BISSIRIOU Mohamed Alabi &amp; OUMONROU Abdoulaye</b>	<b>73</b>
FACTEURS DU DECROCHAGE SCOLAIRE AU COURS PRIMAIRE DANS LA COMMUNE D'AVRANKOU	
<b>Gilbert Coovi</b>	<b>91</b>
CONSTRUCTION DU LEADERSHIP DES FILLES A TRAVERS L'EDUCATION INCLUSIVE ET LA LUTTE CONTRE LA DEPERDITION SCOLAIRE A SEGBANA	
<b>ELIJAN Y. Bélou Abiguël, Bah leman Sofyane &amp; Oussa Kouaro Monique</b>	<b>105</b>
LES FINALITES DES POLITIQUES EDUCATIVES AU NIGER : THEORIES ET REALITES	
<b>HASSIMI Alassane</b>	<b>125</b>
FREQUENTATION DES ETABLISSEMENTS CONFESIONNELS A COTONOU ET MODE DE GESTION DE LA DIVERSITE RELIGIEUSE	
<b>Adjignon Denis HODONOU, Maxime Olivier DOHA, Karen GANYE &amp; Dodji AMOUZOUVI</b>	<b>141</b>
TIC (TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION) ET DEFICIT D'APPRENTISSAGE SCOLAIRE CHEZ LES ELEVES DU LYCEE D'AGOE-NYIVE A LOME (TOGO)	
<b>Biriziwè HOULOUM</b>	<b>155</b>

GESTION DES CONFLITS DANS LES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES D'ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE <b>N'Cho Brou Hyacinthe</b>	171
POLITIQUE EDUCATIVE AU GABON ET REDDITION DES COMPTES DANS LA GESTION DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT. <b>Gilbert Nguema Endamne</b>	193
NIVEAU D'INSTRUCTION DES PARENTS ET PERFORMANCES SCOLAIRES DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS LE BORGOU <b>OGA Armelle, GNANSOUNOU FOURN Elisabeth &amp; IMOROU Abou-Bakari</b>	213
L'ECOLE IVOIRIENNE : UNE BAISSSE COGNITIVE MAIS DES TAUX DE REUSSITE ELEVES <b>OUATTARA Seydou</b>	231
<b>AXE 4. GENRE, FAMILLE ET DEVELOPPEMENT</b>	249
CONJUGALITE ET VIOLENCES PHYSIQUES FAITES AUX FEMMES A OUAGADOUGOU : DISPOSITIFS JURIDIQUES DE PROTECTION ET REALITES SOCIALES <b>BACYE Yisso Fidèle</b>	251
GENRE, TACHES MENAGERES ET HERITAGE DOMESTIQUE DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI <b>Y. Marie BOKINI, Blandine YABI &amp; Nicolas AKOTCHAYE</b>	275
LA REPRESENTATION SOCIALE DE L'ARTISTE PLASTICIEN DANS LES COMMUNES DE COTONOU ET D'ABOMEY-CALAVI DU BENIN <b>Dakpo Pascal Codjo, Tohon Sètongninougbo Hermann Eric &amp; AGOSSE Yao Alexis Prudent</b>	301
ANALYSE PHENOMENOLOGIQUE DE LA DECISION D'ENTREPRENDRE DES FEMMES CHEFS DE MENAGE : CAS DES QUARTIERS PRECAIRES DEMOLIS A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) <b>Kabran Aristide DJANE &amp; Blé Adolphe KESSE</b>	319
ANALYSE SOCIOECONOMIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION CHEZ LES ENFANTS DE 0 A 5 ANS DANS LA COMMUNE D'ADJOHOUN AU BENIN <b>Gbodjinou AHLOU GBEWA, David G. HOUINSA, &amp; Mathias Y. AFFOMAÏ,</b>	341

GENRE, PARTICIPATION POLITIQUE ET ACCES AUX PRISES DE DECISION DES FEMMES <b>Dègbédji Eric HASSAWIGNAN</b>	<b>365</b>
REPRESENTATIONS SOCIOCULTURELLES FAVORABLES A LA RESURGENCE DES NAISSANCES NOMBREUSES DANS LES FAMILLES A COTONOU <b>Tatiana A. HOUNTONDI, Elisabeth FOURN GNANSOUNOU, Abdou-Bakari IMOROU &amp; Armelle OGA</b>	<b>381</b>
LES NORMES SOCIALES EN LIEN AVEC LA SANTE REPRODUCTIVE DE LA FEMME ENCEINTE : PERCEPTIONS DES FEMMES ET IMPLICATIONS SUR LEUR SANTE GESTATIVE/MATERNELLE <b>KANE N'nan Sarah</b>	<b>401</b>
GENRE ET CULTURE AU CŒUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES A COTONOU ET A N'DJAMENA <b>M'BAINDOLOUM Nékouanodji Carine, Cyprien Coffi AHOLOU, Dodji AMOUZOUVI</b>	<b>421</b>
DU MANAGEMENT DU MARIAGE INTERGENERATIONNEL <b>NADOHOU Hermann Juste</b>	<b>445</b>
APPROCHE GENRE A LA BASE DU SUCCES DES PROJETS AGRICOLES AU BENIN <b>Guy ONAMBELE</b>	<b>461</b>
FEMMES ET PARTICIPATION POLITIQUE : ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DE LA FEMME DANS L'ARENE POLITIQUE NIGERIENNE. <b>ZAKARI Aboubacar</b>	<b>483</b>



---

***Axe 3 . Education et systèmes éducatifs en Afrique***

---

---

## **FREQUENTATION DES ETABLISSEMENTS CONFESSIONNELS A COTONOU ET MODE DE GESTION DE LA DIVERSITE RELIGIEUSE**

---

**Adjignon Denis HODONOU<sup>38</sup>, Maxime Olivier DOHA<sup>39</sup>, Karen  
GANYE<sup>40</sup>, & Dodji AMOUZOUVI<sup>41</sup>**

*Chercheurs au Laboratoire d'Analyse et de Recherche : Religions, Espaces et  
Développement (LARRED) de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP) de la Faculté des  
Sciences Humaines et Sociales (FASHS) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) / Bénin.*  
*[hodenadji@yahoo.fr](mailto:hodenadji@yahoo.fr), [hodenadji@gmail.com](mailto:hodenadji@gmail.com), [dohamaxime@yahoo.fr](mailto:dohamaxime@yahoo.fr),  
[ganyekaren@gmail.com](mailto:ganyekaren@gmail.com), [dodji1975@yahoo.fr](mailto:dodji1975@yahoo.fr)*

### **Résumé**

Le présent article met l'accent sur la fréquentation des établissements confessionnels à Cotonou (Bénin) et le mode de gestion de la diversité religieuse. Le Bénin est un pays de diversité religieuse. Ce pluralisme religieux qui marque le quotidien du peuple béninois implique plusieurs domaines de la société. Ainsi, il s'observe dans le secteur de l'éducation à travers la fréquentation des établissements confessionnels de formation, le phénomène de la pluralité religieuse. Il s'agit de comprendre les raisons du choix des établissements confessionnels et le mode de gestion de la différence religieuse. D'où les questions suivantes : quels sont les raisons du choix des établissements confessionnels ? Et comment gère-t-on la diversité religieuse ? La recherche de réponse à ces préoccupations a conduit vers cinquante (50) informateurs constitués de responsables des établissements confessionnels, les parents des apprenants et les apprenants sur la base des techniques et outils que sont : la recherche documentaire (fiche de lecture), l'observation participante (grille d'observation), les entretiens avec le guide d'entretien et le

---

<sup>38</sup> [hodenadji@yahoo.fr](mailto:hodenadji@yahoo.fr)

<sup>39</sup> [dohamaxime@yahoo.fr](mailto:dohamaxime@yahoo.fr)

<sup>40</sup> [karenasganye@yahoo.fr](mailto:karenasganye@yahoo.fr)

<sup>41</sup> [Dodji1975@yahoo.fr](mailto:Dodji1975@yahoo.fr)

questionnaire (questionnaires). A ce niveau, il est question des éléments d'appréciation sur les logiques des acteurs, la cohabitation, le partage des espaces communs entre acteurs de différentes obédiences religieuses. Ainsi, de nature mixte (qualitative et quantitative), elle s'est fondée sur le modèle d'analyse interactionniste de E. Goffman (1968) et associée à la théorie d'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1977) pour analyser les différents résultats obtenus. Alors, il convient de retenir de façon générale que pour les parents il y a un bon niveau d'études et un encadrement plus strict dans les établissements confessionnels, un effort de cohabitation religieuse, l'acceptation de l'autre, la tolérance, le vivre ensemble...

**Mots-clés** : établissements confessionnels, Cotonou, mode de gestion, diversité religieuse

## **ATTENDANCE OF FAITH-BASED INSTITUTIONS IN COTONOU AND WAY OF MANAGING RELIGIOUS DIVERSITY**

### **Abstract**

This article focuses on attendance at religious institutions in Cotonou (Benin) and how to manage religious diversity. Benin is a country of religious diversity. This religious pluralism that marks the daily life of the Beninese people involves several areas of society. Thus, it is observed in the education sector through attendance at denominational training institutions, the phenomenon of religious plurality. It is in terms of objective to understand the reasons for the choice of denominational institutions and the way of managing the religious difference. Hence the following questions: what are the reasons for the choice of denominational schools? And how is religious diversity managed? The search for answers to these concerns led to fifty (50) informants made up of heads of religious institutions, parents of learners and learners based on the techniques and tools that are: the documentary research (reading sheet), the participant observation (observation grid), interviews with

interview guide and questionnaire (questionnaires). At this level, the aim is to found elements of appreciation of the actors logics, the cohabitation, the sharing of the common spaces between actors of different religious obediences, Thus, of mixed nature (qualitative and quantitative), it was based on the model of interactionist analysis of E. Goffman (1968) and associated with the theory of strategic analysis of M. Crozier and E. Friedberg (1977) to analyze the different results obtained. So, it should be noted generally that for the parents there is a good level of studies and a stricter supervision in the confessional establishments, an effort of religious cohabitation, the acceptance of the other, the tolerance, the live together...

**Keywords:** denominational institutions, Cotonou, management style, religious diversity

## **Introduction**

La liberté de la pratique religieuse par la Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 en République du Bénin confirme l'importance des religions dans cette société. Les religions ou les spiritualités dans le vécu quotidien béninois prennent plusieurs attributs. La loi garantit ce droit de pratique à chaque personne conformément à l'art. 23 de la Constitution :

*Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion et d'expression dans le respect de l'ordre public établi par la loi et les règlements. L'exercice du culte et l'expression des croyances s'effectuent dans le respect de la laïcité de l'État. Les institutions, les communautés religieuses ou philosophiques ont le droit de se développer sans entraves. Elles ne sont pas soumises à la tutelle de L'État. Elles règlent et administrent leurs affaires d'une manière autonome.*

La diversité religieuse dans la sphère scolaire est l'une des réalités auxquelles font face de nombreux pays désignés laïque à travers le monde. C'est dans cette perspective que J. Grand'Maison (2010) appelle :

*«...à définir la société laïque au-delà des considérations politiques, juridiques et socio-économiques, en lui donnant comme fondement des valeurs fortes, du tonus moral, de l'âme, de l'espérance*

*entreprenante, bref, un nouvel humanisme qui a beaucoup à voir avec la dynamique chrétienne ».*

La société béninoise est une communauté à dimension plurielle aux plans ethnique, culturel et religieux. Ces diversités en général et religieuses en particulier font objet d'un intérêt pour cette recherche. Parce que la diversité religieuse est un fait en République du Bénin. Ce qui fait que selon S. É. S. Amahoumi (2014) :

*« Chrétiens, Musulmans, adeptes des religions traditionnelles et ceux d'autres spiritualités se côtoient autant dans la sphère publique que privée sur le territoire béninois. N'épargnant donc aucun domaine de la société béninoise, cette diversité s'exprime également dans les milieux scolaires notamment dans les écoles privées catholiques du pays. La volonté du diocèse de Cotonou d'ouvrir les portes de ses écoles à tous les enfants sans distinction de religions ni d'ethnies, entraîne de facto l'épineux problème de la gestion de la diversité religieuse et du pluralisme dans ses institutions confessionnelles. »*

Ces constats de diversité religieuse observés dans le domaine scolaire au Bénin prennent source dans la Loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin rectifiée par la loi n°2005-33 du 06 octobre 2005 qui explique la forte présence d'élèves d'autres confessions religieuses dans les écoles privées confessionnelles (catholiques, protestantes et islamique). Elle permet en effet, la diversité religieuse et favorise le « vivre-ensemble » dans le contexte d'apprentissage. Cette décision vient renforcer un travail qu'effectue l'Église Catholique au Bénin. Car, depuis l'arrivée des premiers missionnaires sur le territoire du Dahomey en 1861, elle a œuvré dans le domaine de l'enseignement. Cette scolarisation continue de prendre en compte aussi bien des apprenants catholiques que d'apprenants d'autres confessions religieuses. En ce sens, comme le souligne G. Routhier et M. Viau (2004) :

*« La théologie pratique est pluridisciplinaire par le fait, d'abord, qu'elle ne peut se passer de l'apport des autres champs d'étude confessionnels (théologie systématique, histoire de l'Église, Écriture Sainte, etc.), mais également parce qu'elle utilise les méthodes et les résultats des sciences humaines (surtout de la psychologie et de la sociologie). Une telle conception exige la mise*

*en place de mécanismes qui permettent d'établir une concertation réelle entre deux ou plusieurs disciplines ou champs d'étude. »*

Ainsi, l'Article 2 stipule que :

*L'école, en République du Bénin, est publique et laïque. Toutefois, l'enseignement privé laïc ou confessionnel est autorisé dans les conditions fixées par décret (s) pris en conseil des ministres, sur proposition du ou des ministre (s) chargé (s) de l'éducation nationale.*

Quelques interrogations pour mieux cerner les logiques qui sous-tendent le choix d'établissements confessionnels dans le système éducatif béninois à Cotonou et la gestion de la diversité religieuse dans ces écoles confessionnelles. Quels sont les raisons du choix des établissements confessionnels ? Et comment gère-t-on la diversité religieuse ? Afin de répondre à ses différentes questions, une démarche méthodologique est adoptée pour la collecte des données. Ce qui fait objet de cet article intitulé : « Fréquentation des établissements confessionnels à Cotonou et mode de gestion de la diversité religieuse »

### **I. Démarche méthodologique**

La présente recherche qui porte sur la fréquentation des établissements confessionnels et le mode de gestion de la diversité religieuse a pour cadre de recherche la ville de Cotonou. La recherche de réponse à ces préoccupations a conduit vers un échantillon de cinquante (50) informateurs constitués de responsables des établissements confessionnels, les parents des apprenants et les apprenants sur la base des techniques et outils que sont : la recherche documentaire (fiche de lecture), l'observation directe (grille d'observation), les entretiens avec le guide d'entretien et le questionnaire (questionnaires). Les entretiens sont adressés aux responsables des établissements confessionnels. Quant au questionnaire, il est adressé aux apprenants et aux parents des apprenants. De ce fait, les techniques d'échantillonnages utilisées sont le choix raisonné et l'échantillonnage d'itinéraire (T. Maïlys, 2016) pour la collecte des données empiriques. Ces deux techniques sont utilisées de façon complémentaire, permettant d'assurer la

qualité des informations recueillies sur le terrain. Au niveau du terrain, des éléments d'appréciation sur les logiques des acteurs, la cohabitation, le partage des espaces communs entre acteurs de différentes obédiences religieuses, sont pris en compte. Ainsi, de nature mixte (qualitative et quantitative), elle s'est fondée sur le modèle d'analyse interactionniste de E. Goffman (1968) et associée à la théorie d'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1977) pour analyser les différents résultats obtenus. Les techniques de dépouillement et de traitement des données sont traitées manuellement et analysées par la méthode de l'analyse de contenu thématique.

## II. Résultats

### 2.1 Écoles confessionnelles et diversité religieuse en classe

Des écoles, des collèges, des universités et autres centres de formation appartenant aux confessions religieuses en l'occurrence chrétiennes sont des espaces de cohabitation religieuse. Elles participent à la formation des apprenants d'autres obédiences religieuses. Par exemple, il y a des apprenants musulmans qui fréquentent une école ou un collège catholique. Ces établissements confessionnels tiennent compte tout d'abord des exigences fixées par l'État dans le secteur de l'éducation en concordance avec les centres de formation publics. Partant de ces constats, il s'observe une cohabitation entre l'État béninois et les religions dans l'éducation ou la formation des acteurs. Donc, l'éducation nécessite l'implication d'autres couches sociales. Ainsi, il est notifié dans l'article 12 que : « *L'Etat et les collectivités publiques garantissent l'éducation des enfants et créent les conditions favorables à cette fin* ». D'après D. Bolliet et J-P Chmitt (2004, pp. 27-67) :

*« La socialisation permet de construire l'homogénéité dont a besoin une société pour se développer, et génère des mécanismes qui permettent de façonner, de « conditionner » la personnalité des individus de manière que ceux-ci soient adaptés pour vivre dans leur société et contribuer à sa bonne marche ».*

Conformément à Durkheim, l'école à un rôle primordial dans la formation morale d'un pays. Car, seule l'école est capable d'offrir un lieu de socialisation commun à tous les "petits français" et de les éduquer en transmettant les valeurs communes aux futurs citoyens. Or, les établissements confessionnels sont reconnus comme des espaces par excellence où s'apprennent, s'enseignent la morale et des valeurs éthiques. De ce point de vue, C. C. Aholou (2008, p. 266), en réponse à la question de savoir comment se manifeste l'action socialisatrice de l'école ? Il déclare :

*« Nous pouvons citer deux actions qui permettent à cette institution d'atteindre ses objectifs. Dans le cadre des relations maître/élève, les jeunes se voient inculquer l'esprit de discipline, les valeurs d'une nation et d'autres connaissances théoriques et pratiques. Réputée être un milieu hétérogène, l'école devrait aussi permettre le contact entre des jeunes venus de diverses origines sociales ».*

Selon l'article 2 de la Loi n°2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin rectifiée par la loi n°2005-33 du 06 octobre 2005 :

*« L'école, en République du Bénin, est publique et laïque. Toutefois, l'enseignement privé laïc ou confessionnel est autorisé dans les conditions fixées par décret(s) pris en conseil des ministres, sur proposition du ou des ministre (s) chargé(s) de l'éducation nationale. »*

A cette disposition s'ajoute celle de l'article 14 qui permet à la communauté religieuse de participer à l'éducation nationale. Elle dit que :

*« Les institutions et les communautés religieuses peuvent également concourir à l'éducation de la jeunesse. Les écoles privées, laïques ou confessionnelles, peuvent être ouvertes avec l'autorisation et le contrôle de l'Etat. Les écoles privées peuvent bénéficier des subventions de l'Etat dans les conditions déterminées par la loi ».*

Au nombre des établissements confessionnels dans lesquels il s'observe une diversité religieuse chez les apprenants, il y a le Collège Catholique Père Aupiais (CCPA). En témoignent les propos de cet enseignant : « ...Ayant travaillé comme enseignant de cours de

religion catholique dans une de ces écoles, à savoir le Collège Catholique Père Aupiais (CCPA), où il y a une présence non négligeable d'élèves non catholiques... »

De ces propos, il se dégage en effet, qu'il y a au sein de ce collège des apprenants qui sont musulmans, des évangéliques et mêmes des religions endogènes

## **2.2 Raisons du choix des établissements confessionnels**

Les écoles confessionnelles au Bénin prennent généralement en compte la cohérence de la vision humaine et de l'éducation qui s'appuie sur les prescriptions étatiques. Elles constituent une solution pour les parents y compris leurs enfants encore jeunes issus parfois des familles de croyance différente. Ainsi, pour les parents, l'enfant fera lui-même son choix plus tard, mais au moins, il le fera en connaissance de cause puisqu'il bénéficie d'une instruction culturellement riche. De plus en plus, de nombreux parents choisissent des écoles confessionnelles en l'occurrence catholiques pour éduquer leurs enfants alors qu'ils ne sont pas de ces obédiences religieuses. Ils reconnaissent la valeur de ces établissements confessionnels. Les motivations des familles qui choisissent l'enseignement confessionnel sont diverses. Ainsi pour Constance, « *Ce qu'apprend mon enfant, dans son école lui permet de comprendre l'importance de la famille, le respect d'autrui, l'attention aux autres, l'ouverture à la charité...* ». L'adaptation de l'école aux besoins de leur enfant est le dénominateur commun des parents.

D'aucuns pensent qu'il y a trop de mouvements de grèves répétées dans les établissements publics. Par contre, on retrouve un certain nombre d'avantages dans l'instruction confessionnelle comme le souligne ce parent d'élève :

*« Il n'y a pas de grève tout au long de l'année scolaire, le cadre est, accueillant, pas de pléthore. On y enseigne la morale religieuse et l'encadrement scolaire est correct comme en témoignent les résultats à la fin de chaque année scolaire ». Olivier 56 ans, parent d'élève à La Clorivière*

Les résultats des examens, la qualité d'enseignement et la renommée de l'établissement sont aussi des critères sur lesquels se basent les parents pour choisir l'établissement confessionnel de leurs progénitures. Même si au Bénin, les écoles publiques sont formellement laïques, une reconnaissance constitutionnelle est accordée aux écoles privées qui choisissent un statut confessionnel selon la Constitution en son article 14, cité ci-dessus. Tout ceci encourage de nombreux parents à mobiliser des moyens pour inscrire leurs enfants dans des écoles à statut confessionnel. A ce propos un parent déclare :

*« Beaucoup de parents comme moi, se battent pour pouvoir choisir des écoles privées de qualité surtout les écoles chrétiennes à nos enfants. Parce que dans nos quartiers défavorisés où nous avons l'impression que les écoles publiques ne permettent pas à nos enfants d'accéder à une instruction et une éducation de qualité ».*

Selon S. É. S. AMAHOUMI (2014 : pp 81-82) :

*« L'option préférentielle des parents chrétiens ou non-chrétiens d'inscrire leurs enfants dans des écoles confessionnelles catholiques s'explique avant tout par la qualité et le sérieux de l'enseignement voire de la formation. Le cas du CCPA est un exemple au Bénin où les parents depuis des décennies sont en quête d'une bonne formation et d'une bonne éducation pour leurs enfants. Le milieu confessionnel demeure un cadre privilégié pour plusieurs parents béninois. L'intérêt pour cette institution loin d'être seulement religieux, se veut une quête de valeurs morales et citoyennes qui occupent une place de choix dans les familles béninoises. L'école catholique devient alors le relais de l'éducation et de la formation que chaque parent cherche à offrir à son enfant, d'où cet engouement pour le Collège Catholique Père Aupiais. »*

Face aux bons résultats enregistrés aux différents examens au Bénin en 2017 par l'enseignement catholique, le père Marc Hounon, Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique de Cotonou (DDEC), explique ce qui suit :

*Nous nous appuyons donc sur l'aumônerie et l'accompagnement psychologique. La tâche n'est pas facile et nous travaillons pour que les enseignants eux-mêmes, aient des notions en psychopédagogie pour détecter certaines difficultés manifestes*

*chez les apprenants. Nous pensons aussi instaurer des cours d'éducation sexuelle afin d'anticiper les dérives chez les enfants.*

### **3.3 Mode de gestion de la différence religieuse au sein des établissements religieux**

La gestion de la différence religieuse dans les établissements confessionnels tient compte dans une certaine mesure, des exigences de la constitution béninoise, notamment l'article 14. Ces quelques dispositions légales créent une collaboration entre l'école et la religion. Donc un cadre légal qui inclut à la fois les droits constitutionnels aux écoles catholiques, protestantes... Cela participe à respecter la liberté de pensée, de conscience et de religion de chaque apprenant à exprimer publiquement ou en privé ses convictions religieuses ou autres. Et comme l'exprime un surveillant d'un des établissements confessionnels : « Ici c'est comme un carrefour. C'est vrai que c'est un établissement confessionnel, mais, l'enseignement est laïc...Nous avons parmi les apprenants, des musulmans, des catholiques et protestants ».

Les cours de religion dans les collèges confessionnels permettent aux élèves d'avoir une connaissance générale sur les religions existantes (Islam, Christianisme...). Il est constaté un accent particulier sur la religion à laquelle l'établissement est issu. Mais, il est noté des germes d'éveil de conscience chez des apprenants sur le pluralisme religieux et ethniques au Bénin. Et une mauvaise gestion de ces pluralités peuvent être sources de conflit et de guerre comme cela est dans certains pays sur le continent africain et ailleurs.

### **III. Discussion**

Il est à noter la quête de l'Etat béninois d'assurer à ces concitoyens une meilleure éducation. Conscient de la complexité de l'éducation, il prend des dispositions statutaires pour l'implication des communautés religieuses. Ainsi, l'article 14 qui permet à la communauté religieuse de participer à l'éducation nationale est une preuve de cette volonté. Cet article qui souligne que :

« Les institutions et les communautés religieuses peuvent également concourir à l'éducation de la jeunesse. Les écoles

privées, laïques ou confessionnelles, peuvent être ouvertes avec l'autorisation et le contrôle de l'Etat. Les écoles privées peuvent bénéficier des subventions de l'Etat dans les conditions déterminées par la loi ».

En effet, une forte affluence s'observe vers l'enseignement que donnent les communautés religieuses dans le système éducatif béninois. D'où un nombre croissant d'apprenants de diverses religions s'inscrivent pour leur éducation dans ces institutions éducatives confessionnelles. Parce que bien qu'étant un établissement religieux, l'enseignement tient compte du programme de l'Etat béninois. Donc, « l'appui sur les valeurs publiques communes vise à assurer l'égalité des citoyens, de sorte qu'ils puissent tous adhérer aux grandes orientations de l'État selon leur propre conception du monde et du bien. » (S. Bengelloun, F. Charef, N. Fayol, K. Hamel & E. Nuyttens, 2016: p.13). C'est en cela que l'Article 3 de la constitution stipule en ces termes : « L'école doit permettre à tous d'avoir accès à la culture, à la science, au savoir, au savoir-faire et au savoir-être ». Ce qui se rapproche de la définition de l'accommodement de G. Bouchard et C. Taylor comme « l'égalité dans la différence ».

## **Conclusion**

Cet article s'est intéressé à la question de la fréquentation des établissements confessionnels à Cotonou (Bénin) et le mode de gestion de la diversité religieuse. Ainsi, il ressort de cette recherche la fréquentation effective des établissements confessionnels par des acteurs d'autres obédiences religieuses (Islam, Catholique, Protestantisme, religions traditionnelles...). Ce qui amène les dirigeants de ces établissements au sujet de la pédagogie et de la gestion de la diversité religieuse des apprenants à trouver des mécanismes dans ce que prévoit la constitution béninoise dans ces différents articles sur le volet d'éducation. Donc, les programmes d'enseignement de ces établissements tiennent dans une large mesure compte des sensibilités religieuses et spirituelles en présences. Le choix des écoles confessionnelles béninoises par les

parents pour leurs enfants s'explique donc par le travail de ces dernières à offrir une meilleure formation aux élèves surtout en matière de réussite scolaire. En situation de la laïcité de l'État, l'éducation scolaire relève avant tout du devoir de l'État. Donc, les établissements confessionnels à qui l'Etat à donner l'autorisation d'enseigner, doivent pouvoir dans un contexte de diversité religieuse instaurer des cours sur la pluralité religieuse. Ils doivent également travailler à ce que les apprenants puissent internaliser l'éducation du « vivre-ensemble » malgré les différences qui les caractérisent dans un premier temps et la société béninoise dans un second temps.

### Références bibliographiques

- AHOLOU Coffi Cyprien, 2008, Proximité spatiale, distance socio-culturelle à Cotonou (Bénin) et à Lomé (Togo). Etude comparative, Paris : *Thèse de doctorat en Géographie*.
- AMAHOUMI Sèdomèdji Éric, 2014, Écoles catholiques et diversité religieuse en classe : cas du Collège catholique Père Aupiais de Cotonou en République du Bénin, 127p.
- BENGELLOUN Samir, CHAREF Fathallah, FAYOL Nicolas, HAMEL Karim, NUYTENS Elodie, 2016, Le fait religieux dans les organisations. Au-delà du cadre juridique, quelles sont les solutions pour le management opérationnel ? Paris.
- BOLLIET Dominique et SCHMITT Jean-Pierre, 2004, *La Socialisation*, Paris, Bréal, Coll.
- CONSTITUTION DU BENIN, 1990, Loi No 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin. Consulté le 12 janvier 2019 de : <http://www.benin.mconstitution.com>
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'Acteur et le système*, Paris : Editions du Seuil.
- DOHOU Pascal, 2018, *Dieu en prison au Bénin : espaces carcéraux et*

*dynamiques religieuses à Cotonou, UAC : Thèse de doctorat en sociologie.*

- GOFFMAN Erving 1968, Asiles, études sur la condition sociale des malades Mentaux et autres reclus, Paris : Éditions de Minuit
- GRAND'MAISON Jacques, 2010, Société laïque et christianisme, Montréal, Novalis.
- MAÏLYS Toussaint, 2016, La méthode des itinéraires, entre récits de vie et ambiances urbaines. Saisir et partager des ambiances. Nicolas Rémy (dir.) ; Nicolas Tixier (dir.). Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances. Septembre 2016, Volos, Greece, Sep 2016, Volos, Grèce. International Network Ambiances ; University of Thessaly, vol. 1, pp. 399-
- ROUTHIER Gilles Routhier et VIAU Marcel, 2004, Précis de théologie pratique, Collection : Théologies pratiques, Montréal / Bruxelles, Novalis.

Dépôt légal n° 11618 du 16 /09/19  
Bibliothèque nationale du Bénin, 3<sup>ème</sup> trimestre

## HOMMAGES À TITRE ANTHUME

1. Prof. Honorat Aguessy
2. Dr. Denis Amoussou-Yéyé
3. Prof. Albert Tingbé-Azalou
4. Dr (MC). Amédée J. Odounlami
5. Dr. Bodéhou G. Dah Lokonon
6. Dr (MC). Elisatbeth Gnansounou Fourn
7. Dr. (MA) Bonaventure d'Oliveira
8. Dr. (MA) Jean-Marie Botchi
9. Dr. (MA) David Houinsa
10. Dr. Grégoire Houssou

## HOMMAGES À TITRE POSTHUME

1. Dr. Denis Fagla Ahouangan
2. Dr. Léon Sacramento
3. Dr. Claude Assaba
4. Dr. Jean.-Marie Apovo
5. Dr (MC). Christian Agossou
6. Dr. Abdoulaye Galilou
7. Dr. Denise Sossouhounto
8. Dr Finagnon Oké

---

CONTACT :

072 BP 445 Cotonou

Tél. +229 95 06 13 35/ 97 46 12 83

Email : colloqueanciensdsa2019@gmail.com

**ISBN N°978-99982-0-153-8**